

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 17 novembre 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LE PRÉSUMÉ REFUS D'APPLIQUER LE CODE DE PROTECTION
CONTRE LA ROUILLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une question importante pour tous les acheteurs d'automobiles de modèle 1981. Étant donné les rapports selon lesquels les trois grands de l'automobile refusent de se conformer au code de protection contre la rouille au-delà de 1980, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que le ministre de la Consommation et des Corporations fasse rapport aussitôt que possible à la Chambre sur les répercussions que pourrait avoir sur l'industrie automobile canadienne et sur les consommateurs canadiens cette décision qui porte un grave coup au code de protection contre la rouille.

Mme le Président: La mise en délibération de cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AÉROPORTS

L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE TORONTO—ON DEMANDE UN
PROGRAMME À LONG TERME—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour parler d'une question importante, particulièrement pour les habitants de Brampton, Etobicoke et Mississauga. Étant donné que les citoyens de la région entourant l'aéroport international de Toronto s'inquiètent de la construction de nouveaux hangars et de l'aménagement de nouvelles voies de circulation et comme il semble y avoir un manque de communications entre l'aéroport et les citoyens qui sont directement concernés et qu'il n'existe pas de plan à long terme pour le développement de cet aéroport, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Sud (M. Stewart):

Que la Chambre exhorte Transports Canada à produire d'ici trois mois un plan à long terme de développement de l'aéroport international de Toronto pour les dix prochaines années, afin que le public et les autorités municipales puissent

savoir ce que leur réserve l'avenir, et qu'une fois dévoilé, le plan puisse faire l'objet d'un examen public selon des modalités qui seraient simples et largement diffusées.

Mme le Président: Il faut le consentement unanime de la Chambre pour mettre cette motion en délibération. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE NORD CANADIEN

L'ÉGALITÉ DES COÛTS DE TRANSPORT DU PÉTROLE—RECOURS
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Peter Ittinuar (Nunatsiak): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante. Vendredi dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a déclaré que le prix de base du pétrole était le même dans tout le pays mais que naturellement, il y avait des majorations dues aux coûts de transport. Il se trouve justement que les Canadiens qui vivent dans le Grand Nord payent un prix extrêmement élevé une fois que l'on a inclus les coûts de transport, mais ils ne peuvent toutefois bénéficier d'aucune forme d'encouragement à la conversion au gaz naturel. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Comox-Powell River (M. Skelly) la motion suivante:

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources prenne immédiatement des dispositions en vue du lancement d'un programme de contribution aux frais de transport du pétrole vers le Grand Nord canadien afin de respecter le principe de l'égalité des prix du pétrole dans tout le pays.

Mme le Président: Une telle motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'UNITÉ NATIONALE

ON DEMANDE AUX LIBÉRAUX DE SE RENDRE À CALGARY—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. L'actuel gouvernement libéral, estimant que les habitants de Calgary connaissent mal leur pays, a décidé de les instruire sur ce sujet. A cet effet, il consacre des centaines de milliers de dollars à la parution d'un supplément de 20 pages dans les journaux pour informer la population que Calgary vit une Semaine du Canada. Je propose donc, appuyé par le député de Calgary-Centre (M. Andre), la motion suivante: